Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-262200397-20261015-20261015007-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
CÔTES D'ARMOR

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PLOUARET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
De PLOUARET.

Séance du 15 OCTOBRE 2026 à 18h30

Date de convocation : 09 Octobre 2026

Le jeudi 15 Octobre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de PLOUARET, s'est réuni à la salle de réunion, sous la Présidence de **Madame SALLOU-LE GUEN Nadine, Maire**,

Présents : MMES SALLOU-LE GUEN Nadine, PERRON Sandra, LE BRAS-JACOB Laëtitia, KERVARREC Isabelle, LE GALLOU Gwenola,FECOQ Marie-Thérèse, Florence LELIEU, MM LE GUEUZIEC Jean-Yves, EVEN Jean-Michel, LE BALCH Pierrick, LE FUSTEC Christian, LE GUERN Frédéric

Absents : Mme HAJJI Latefa, Mme CORSON Jeanine

Ont donné Procuration : Mme Elise FERCOQ Pour Mme Gwénola LE GALLOU

Secrétaire de séance : PERRON Sandra
Invitée : Anne LELONG, Directrice

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil d'Administration : 15
Présents : 12
Votants : 13

DÉLIBÉRATION N° 07

OBJET : Cuisine centrale – DM N°2

La présidente propose au CCAS la decision modificative suivante:

Section de FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : + 13,00 €

Chap. 65 : + 13,00 €

- Article 6541: +13,00€

• DEPENSES : - 13,00 €c

Chap 68: - 13,00€

Article 681: - 13,00€

Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

La commission administrative, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** la décision modificative N°2.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE * La Présidente * 22420 PLOUARET

Fait et délibéré le jour susdit
Pour extrait conforme

La Présidente,
Nadine SALLOU-LE GUEN

La secrétaire de séance,
Sandra PERRON